CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599
Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Concernant la prestation

« Assistance technique pour l'Unité de gestion du projet d'Incubateur Solutions fondées sur la nature pour les infrastructures
Profil : JUNIOR»

SOMMAIRE

ARTICLE 1. Présentation des entités 3
ARTICLE 2. Présentation du Service Prescripteur 3
ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission 3
ARTICLE 4. Objet du marché 5
ARTICLE 5. Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation 5
5.1 Détail de la prestation attendue 5
5.2 Modalités et exigences particulières de réalisation 6
5.3 Conditions de livraison/d'exécution et interlocuteurs 6
5.4 Méthodologie attendue 6
5.5 Durée estimée de la prestation, étapes intermédiaires, délais d'intervention, etc. 6
5.6 Livrables attendus 6
5.7 Compétences attendues du Prestataire 7
ARTICLE 6. Validation des livrables par l'AFD 8
6.1 Processus de validation des livrables 8
6.2 Critères de validation des livrables 8
ARTICLE 7. Contraintes imposées par l'AFD 8
7.1 Usage de la langue française 8
7.2 Accès du personnel du prestataire 8
ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire 8
ARTICLE 9. Planning prévisionnel de la prestation 8

ARTICLE 1. Présentation des entités

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, l'AFD finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités.

Sa filiale **Proparco** (www.proparco.fr) soutient les investissements privés. Dédiée à mobilisation de l'expertise publique française, **Expertise France** (www.expertisefrance.fr) devrait rejoindre le groupe AFD en 2022.

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement.

Elle assure la gestion du **Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)** , qui cofinance des projets conciliant environnement et développement.

L'ensemble des informations relatives à l'AFD, et notamment sa Charte d'Ethique que le prestataire est fortement invité à consulter, sont accessibles sur le lien suivant : www.afd.fr.

ARTICLE 2. Présentation du Service Prescripteur

La Division Climat et Nature (CLN) de l'AFD a pour mission d'appuyer les équipes projets de l'AFD dans l'intégration des enjeux liés au climat et à la biodiversité. Elle est garante aussi du suivi des agendas internationaux et de l'alignement des interventions du groupe notamment avec l'Accord de Pris et l'accord de Kunming-Montreal.

ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission

L'Incubateur Solutions fondées sur la nature pour les infrastructures est une subvention de 24,5 millions d'euros en délégation de fonds de l'Union Européenne qui vise à promouvoir la mise à l'échelle des Solution fondées sur la nature (SfN) et composantes favorables à la biodiversité dans des projets d'infrastructures en Afrique, Amérique latine et Asie/Pacifique, afin de renforcer leur résilience et durabilité tout en améliorant l'état de la biodiversité. L'Incubateur viendra appuyer des projets dans des secteurs liés à l'initiative Global Gateway, en particulier : eau et assainissement, développement urbain, chaines de valeur agricoles, énergie et mobilité.
L'Incubateur financera des appuis renforcés (compléments d'étude de faisabilité, assistance technique), intégrés à l'instruction et la mise en œuvre de projets d'infrastructures, ainsi que la mobilisation d'un centre d'expertise technique dédié pour des appuis plus ponctuels, l'ensemble permettant de valoriser l'expertise européenne. Les fonds seront mis en œuvre par un consortium de banques et agences de développement européennes regroupant la GIZ et la CDP ainsi que l'AFD comme chef de file. Le financement de l'UE est complété par un financement du gouvernement allemand (BMZ) de 3 millions d'euros qui sera mis en œuvre directement par la GIZ sur la région Asie et Pacifique.

Les principaux objectifs de l'Incubateur sont :

- D'appuyer l'identification, l'instruction et la mise en œuvre de projets d'infrastructures favorables à la nature emblématiques, financés par les banques publiques de développement (BPD) européennes et l'UE, en Afrique, Amérique latine et Asie/Pacifique, en accompagnant la levée des barrières techniques, normatives et financières via de l'assistance technique et des expertises ciblées, et ce en complément des initiatives déjà existantes;
- De renforcer la démonstration de l'impact positif des solutions fondées sur la nature en termes de biodiversité et d'effectivité des services rendus, à travers des systèmes de suivi des impacts et des analyses coûts/bénéfices, en comparaison de solutions dites « grises » ;
- De développer un corpus méthodologique commun aux BPD européennes permettant de réduire le coût et les délais de préparation et mise en œuvre de ce type d'investissements et de renforcer les capacités et compétences pour leur préparation et leur mise en œuvre à la fois des décideurs techniques dans les pays d'intervention, des BPD et des consultants et bureaux d'étude, y compris locaux, via le déploiement d'un réseau de praticiens.

L'Incubateur est structuré autour de trois modules :

(a) Un centre d'expertise technique réunissant, via un accord-cadre, des bureaux d'études, notamment européens, et des ONG internationales. Ce centre sera mobilisé pour de l'expertise court-terme sur les projets, des formations et le suivi des impacts des projets en termes de gain nets de biodiversité et de services écosystémiques rendus. L'AFD gèrera en maîtrise d'ouvrage direct ce contrat-cadre (environ 6MEUR)

(b) Des enveloppes spécifiquement allouées à chaque région afin de fournir un appui plus complet et de grande ampleur (études de faisabilité, assistance technique) pour des projets dans un nombre limité de pays. L'AFD gérera les enveloppes dédiées à l'Afrique et l'Amérique latine (environ 8,7MEUR au total) via deux modalités selon les projets appuyés : en maîtrise d'ouvrage directe ou en maîtrise d'ouvrage locale.

(c) Une unité de gestion de l'Incubateur (UGI), hébergée par l'AFD et chargée des tâches de coordination, gestion administrative et financière, conseil technique, gestion et diffusion des connaissances à travers une plateforme européenne.

L'UGI sera composée d'une équipe de trois experts : un(e) expert(e) technique senior, un(e) chargé(e) de mission junior et un(e) chargé(e) de gestion administrative et financière.
L'UGI sera chargée, aux côtés de la Responsable équipe projet AFD, des tâches suivantes :

- Mobilisation du centre d'expertise technique en appui à la préparation et à la mise en œuvre des projets ;
- Conseils techniques directs sur les SfN/composantes favorables à la biodiversité, lorsque pertinent et pour des questions urgentes ;
- Contrôle qualité (par exemple : appui à la préparation des termes de référence, revue des livrables, etc.) ;
- Gestion des connaissances et capitalisation, identification des enseignements tirés ;
- Diffusion des connaissances à travers la création d'une plateforme européenne sur les infrastructures favorables à la nature et les SfN, rassemblant les praticiens européens;
- Promotion des résultats des projets et de l'expertise collective européenne dans les pays partenaires et les instances internationales ;
- Coordination entre les partenaires de l'Incubateur, notamment via l'organisation des comités de pilotage et d'autres réunions si nécessaire ;
- Gestion administrative et financière, y compris des contrats avec le centre d'expertise technique;

- Suivi des progrès au regard des objectifs du projets;
- Préparation et Consolidation des rapports d'activités techniques et financier.

ARTICLE 4. Objet du marché

L'objet de ce marché est une assistance technique en tant d'un consultant en tant qu'expert à l'UGI à plein temps pour une durée de deux ans (renouvelable 24 mois) pour fournir un appui technique et de gestion de l'Incubateur.

Cet expert sera sous la responsabilité opérationnelle de la Responsable équipe projet de l'Incubateur, spécialiste biodiversité de l'équipe CLN.

ARTICLE 5. Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation

5.1 Détail de la prestation attendue

Le consultant assurera, en collaboration avec la responsable d'équipe projet de l'Incubateur et les autres membres de l'UGI, les missions suivantes :

1. Appui à la gestion de projet, à l'exécution et au suivi des activités de l'Incubateur

- En lien avec le / la Responsable d'Equipe Projet de l'AFD et les autres membres de l'UGI, contribuer à l'identification, avec les agences et les divisions techniques de l'AFD, de besoins/opportunités d'appuis de l'Incubateur sur des projets d'infrastructures.
- Contribuer à la préparation des demandes d'appuis de l'Incubateur et à la vérification de la conformité des demandes avec les critères d'éligibilité de l'Incubateur.
- Appuyer la gestion du centre d'expertise qui sera formé dans le cadre de l'incubateur, et notamment à la passation des marchés pour chaque expertise court-terme.
- Appui à l'organisation et rédaction des compte-rendu des comités de pilotage et réunions de suivi de l'Incubateur.
- Appuyer la communication opérationnelle entre les parties prenantes du projet : équipes projets de l'AFD, de la GiZ, de la CDP et de l'UE, Centre d'expertise technique et autres partenaires du projet.
- Mettre en place et renseigner le cadre de suivi des indicateurs du cadre logique du projet.
- Appuyer la réalisation des rapports d'activités techniques et financiers.
- Veiller au respect des procédures internes.

2. Appui technique sur les activités de l'Incubateur

- En lien avec les autres membres de l'UGI, appuyer la préparation et/ou revues des termes de référence :
 - pour les prestations fournies par le centre d'expertise technique telles que (i) des expertises court-terme pour faciliter l'intégration des SfN dans des projets d'infrastructures financés par l'AFD ainsi que par d'autres banques de développement européennes intéressées par l'initiative (environ 20 appuis envisagés), (ii) des formations, (iii) de l'appui au suivi des impacts, etc.
 - pour les appuis approfondis aux projets (environ 10) dans le cadre du module (b)
- Appuyer la revue des livrables produits par le centre d'expertise technique et dans le cadre des appuis approfondis du module (b).

3. Capitalisation, production et partage de connaissances

- Appuyer à la réalisation des documents de capitalisation, notes de synthèse, analyses transversales des activités de l'Incubateur, à la fois sur les appuis directement liés à des projets financés par l'AFD mais également sur les activités de l'incubateur mises en œuvre par les autres partenaires ou en lien avec des projets soutenus par d'autres banques de développement européennes (via le centre d'expertise technique).

- Participer aux activités de gestion des connaissances. Ces activités seront menées en étroite collaboration avec des plateformes et communautés de pratique existantes telles que JEFIC et NetworkNature par exemple. Elles comprendront également la cartographie et la création de synergies avec les initiatives et fonds existants, notamment avec les banques multilatérales de développement.
- Appui à la diffusion des connaissances à travers la plateforme européenne sur les infrastructures favorables à la nature et les SfN, rassemblant les praticiens européens et s'appuyant sur des travaux d'évaluation par les pairs (par exemple au niveau de l'OCDE).
- Appui à l'organisation des événements de partage de connaissances notamment au sein de la plateforme européenne.
- Appuyer la préparer des éléments de langage, présentations et notes nécessaires aux réunions, conférences et événements internationaux.

En lien avec la responsable d'équipe projet de l'Incubateur, le consultant pourra être chargé d'effectuer toute autre tâche nécessaire au bon fonctionnement du projet.

5.2 Modalités et exigences particulières de réalisation

Le matériel informatique de l'AFD sera mis à disposition du Titulaire. Il veillera aux respects de l'article « 15. Clause de Responsabilité pour la Restitution du Matériel Informatique » du Contrat.

Il est attendu la présentation d'un CV unique. La proposition d'un pool de CV ou d'une équipe pour la réalisation de la prestation n'est pas autorisée.

Tout opérateur économique (association, entreprise unipersonnel, société de portage, etc.) est admis à déposer une offre, sous réserve de validité de sa candidature.

5.3 Conditions de livraison/d'exécution et interlocuteurs

Le marché sera exécuté sur une modalité mixte : en présentiel sur le lieu de travail dans les locaux du siège de l'AFD à Paris (à 40% par semaine) et en télétravail (à 60% par semaine). Le lieu de travail sera le site « Barthes » (5 rue Roland Barthes, 75012 Paris) jusqu'en septembre 2027 puis le site « Austerlitz » après.

La mission sera placée sous la responsabilité contractuelle de la responsable d'équipe projet de l'Incubateur, au sein de la division CLN.

5.4 Méthodologie attendue

Le prestataire pourra proposer la méthodologie jugée la plus adaptée pour mener à bien ses activités.

5.5 Durée estimée de la prestation, étapes intermédiaires, délais d'intervention, etc.

Cette mission aura une durée de deux ans, renouvelable 2 fois, chaque reconduction ayant une durée de 12 mois.

L'exécution des prestations sera ordonnée par bons de commande.

Le présent Contrat est corrélé à la durée du projet, estimée actuellement à 42 mois.

5.6 Livrables attendus

Le consultant produira les livrables nécessaires à la bonne mise en œuvre de la mission. Les livrables seront définis et priorisés en lien avec la responsable d'équipe projet, en fonction de l'avancement de l'Incubateur et des besoins opérationnels.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- Fiche de demande d'appui de l'Incubateur sur les projets identifiés (appui à la rédaction) ;
- Termes de référence des prestations à lancer (appui à la rédaction) ;
- Rapports de suivi des sous-projets (appui à la rédaction) ;
- Comptes-rendus de réunions (rédaction);
- Analyses techniques et recommandations relatives au portefeuille de projets.
- Rapports d'avancement annuels (rédaction)
- Rapports de capitalisation a minima mi-parcours et finale de l'Incubateur (appui à la rédaction);
- Documents d'analyse stratégique sur les SfN, les infrastructures favorables à la nature, leur financement et leur monitoring ;
- Présentations et éléments de langage pour des événements de partage de connaissances;

Les livrables seront majoritairement produits en anglais, sauf pour des documents destinés à l'interne AFD qui pourront être produits en français.

Cette liste est indicative et pourra être adaptée au cours de la prestation, en accord avec la responsable d'équipe projet, afin de répondre aux besoins opérationnels de l'Incubateur.

5.7 Compétences attendues du Prestataire

Expertise

Le profil recherché est un(e) profil polyvalent niveau master (agro, ingénieur,) avec une bonne maîtrise des sujets environnementaux et 5 ans d'expérience (minimum 3 ans requis) dont si possible une expérience sur le terrain dans un pays en développement.

Le consultant devra justifier d'une première expérience sur les thématiques suivantes :

- Expérience sur les Solutions fondées sur la nature, les services écosystémiques et le *mainstreaming* de la biodiversité, les mécanismes de financement de la biodiversité, préférentiellement dans des projets d'infrastructures (par exemple dans les secteurs de l'eau, de l'énergie des transports, du développement urbain)
- Connaissance des enjeux liés à la biodiversité, aux écosystèmes marins et côtiers, au changement climatique ou aux solutions fondées sur la nature ;
- Expérience sur des projets financés par des bailleurs publics internationaux, en particulier en Afrique, Amérique latine et/ou Asie/Pacifique.

Compétences

Le consultant devra démontrer :

- Capacités de coordination et de gestion de projets complexes impliquant de multiples parties prenantes ;
- Connaissance des processus d'instruction et de réalisation des études de faisabilité des projets financés par des bailleurs publics internationaux ;
- Excellente capacité d'organisation et d'adaptation ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse en français et en anglais ;
- Compétences avérées en communication et en présentation.
- Capacité à produire des analyses stratégiques et des notes d'aide à la décision ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et capacité à produire des supports de présentation de qualité ;
- Capacité relationnelle et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
 Capacité à gérer simultanément plusieurs projets et à respecter des délais parfois contraints.

ARTICLE 6. Validation des livrables par l'AFD

6.1 Processus de validation des livrables

A la réception de chaque livrable, l'AFD aura 10 jours ouvrés pour le valider ou pas. Si l'AFD souhaite amender le livrable, elle communiquera au Prestataire ses commentaires sur ces livrables au plus tard 10 jours ouvrés après leur réception. Le Prestataire aura 10 jours ouvrés pour prendre en compte ces commentaires et proposer une nouvelle version du livrable. Ce processus pourra être renouvelé tant que l'AFD ne sera pas satisfaite du livrable.

Le livrable ne sera validé que sur décision de l'AFD.

Le livrable sera validé par la responsable d'équipe projet, et pour certains livrables portant sur des activités transversales, par des représentants des autres partenaires de l'Incubateur (Commission européenne, GIZ, CDP).

6.2 Critères de validation des livrables

- La clarté et lisibilité
- Le respect des délais
- Le caractère opérationnel des conclusions des livrables
- La valeur ajoutée par rapport à l'existant
- Pédagogie

ARTICLE 7. Contraintes imposées par l'AFD

Le titulaire s'engage à désigner un interlocuteur unique chargé de suivre le présent marché.

7.1 Usage de la langue française

En plus de l'anglais, l'exécution du marché nécessite l'usage permanent de la langue française dans les rapports avec le maître d'ouvrage et certains de ses partenaires : documents, réunions, comptes rendus, appels téléphoniques, mails, etc.

7.2 Accès du personnel du prestataire

Dès la notification du marché, le prestataire aura à sa disposition la documentation existante relative aux sujets sur lesquels il interviendra.

Il aura accès au système d'information de l'AFD. Il disposera d'un poste de travail électronique et physique dans les locaux de l'AFD.

ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire

La responsable d'équipe projet CLN mettra à disposition du consultant les documents et informations nécessaires (rapports, modes opératoires internes) à la réalisation de la mission.

ARTICLE 9. Planning prévisionnel de la prestation

La prestation débutera à compter de la date indiquée dans le premier bon de commande émis après notification.

La durée de validité de l'accord-cadre, sera à compter de la notification, de 24 mois, renouvelable 2 fois 12 mois. Il est estimé l'émission d'un bon de commande unique pour une année calendaire d'exécution (environs 210 J/H par an) avec des bons de commande ponctuel pour les missions.

Enfin, L'exécution de la prestation prendra automatiquement fin à la Date Limite de Versement des Fonds du projet estimée à environ 42 mois à compter de la notification. Cette durée de projet est susceptible d'évoluer dans le cadre des relations bilatérale entre l'AFD et le bailleur de fond.